



PROCES – VERBAL
COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE
(8ème réunion – saison 2025/2026)

Réunion du 12/03/2026 au District 18H30.

Président : Dominique DARCEL

Présents : Messieurs : Jean-François ANTOINE, Alain BERNARD, Loïc CONAN, Benoit DUVAL, Benoit JEGOU, Bruno LE BRICON, Jean-Luc LE HEGARAT, Mickaël PERREE, Mathieu RAULIC, Laurent TESSIER, Dominique URVOIT, Gaëtan BASLE.

C.T.A. : M. Nicolas ROUAUX.

Invités :
Mr Maxime LE BIHAN et Mme Lise LE DRUILLENNEC.

Excusés :
Mesdames : Audrey PAUL et Anaïs GUILLAUME.
Messieurs : Thierry BRIAND, Damien MORGAND.

Condolérance :
À la famille de Claude MICHEL, ancien arbitre du District.

Félicitation :
Mathéo NICOLAS promu R1.

Approbation du PV des dernières CDA :

PV CDA (Bureau) du 03/02/2026 à Trégueux (foyer du stade).
PV CDA (restreinte) du 03/03/2026 au District.

1. ORGANISATION DE LA CDA

Point sur les effectifs :

Au 03/02/2026	331
Renouvellement	0
Reprise	0
Arrêt	0
Mutations arrivées	0
Mutation départs	0
FIA Ligue du 22 Février	21
Effectif au 12/03/2026	352

Examens D3 validés :

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
BODEVEUR	Loan	LE HEGARAT	Jérôme
CHAPRON	David	MESSIER	Christopher
CORBIN	Pierre Luc	SIMON	Romain
LE GOFF	Sylvain	LE MONNIER	Samuel
HINAULT	Jean-François	LE PAPE	Jonathan
LORGUILLOUX	Nicolas	NDIAYE	Mame

Examens JAD validés :

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
CADIOU	Merlin	LE BOUCHER CHAABOUNI	Sam
DESNOS	Kylia	SAUVAGE	Nathan

2. SECTION FORMATION

- FIA janvier et février 2026 : 45 candidats admis.
- Organisation saisons 2026 /2027. Le test physique et le test théorique se feront fin septembre par secteurs. Rattrapage le 11 novembre.

3. SECTION FÉMININES

- Bienvenue à Lise LE DRUILLENNEC qui remplace Anaïs GUILLAUME.
- Match télévisé le 29/03/2026, ERQUY US / GJ PAYS DE MATIGNON D1 Féminine. Désignation validée.

4. SECTION FUTSAL

- Deux candidats ligue, examen avril 2026.
- Finale régionale : Désignation validé.
- Stage futsal le 12 avril.

5. INFORMATIONS CRA

- Développement arbitre assistants : journée de détection le 30 mai 2026. Les arbitres intéressés doivent faire acte de candidature au district.
- Désignation automatique, réunion le 31 mars 2026.

6. INFORMATIONS CTA

- Journée formateur FIA le 21 mars 2026.

7. PROCHAINE REUNION

Réunion CDA (restreinte) : le 07 / 04 / 2026 14H30 au District.

Réunion CDA (Bureau) : Le 21 / 04 / 2026 à 18h30 au District.

Le Président de la CDA : **Dominique DARCEL**

Le Secrétaire : **Loïc CONAN**

Le Secrétaire de Séance : **Jean Luc LE HEGARAT**

Annexe : PV – CDA restreinte du 03/03/2026.



PROCES – VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE (Restreinte) (Saisons 2025/2026)

Réunion du 03/03/2026 (restreinte) au District 14H30.

Président : Dominique DARCEL

Présents : Messieurs : Alain BERNARD, Jean-Luc LE HEGARAT, Laurent TESSIER.

C.T.A. : M. Nicolas ROUAUX.

1. FONCTIONNEMENT DE L'ARBITRAGE

Indisponibilités arbitres

- MOUNGUENGUY Enora : Indisponible 45 jours à compter du 05/02/2026. (Certificat médical).
- GLATRE Corentin : Indisponible du 01/03/2026 au 18/04/2026. (Stage).
- CHERDO Dominique : Indisponible du 17/03/2026 au 30/03/2026. (Congés).
- COLLEU Gabin : Indisponible du 31/03/2026 au 31/05/2026. (Stage).
- GOSSET Mattéo : : Indisponible du 16/03/2026 au 01/01/2027. (Arrêt ou année sabbatique).
- SCHOUMAKER Damien : Indisponible pour jusqu'à la fin de saison. (Certificat médical).

La commission précise que les arrêts pour raison médicales doivent être accompagnés d'un certificat médical. Les autres arrêts pour convenance personnelle doivent être motivés (courrier ou mail à destination du district).

Demandes de remboursements

- BERTHIER Franck : Match coupe du département 6^{ème} tour du 15/02/2026 COETQUEN ST HELEN / ST CARREUC HENON US. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 50,84 € et de débiter les clubs de COETQUEN ST HELEN et ST CARREUC HENON US de 25,42 €.
- MESSENGER Malo : Match U18 D2 HENANSAL / TREGUEUX du 20 /12 / 2026. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 31,30 €.
- KERLEVEO Ninon : Match coupe départementale U16, poule D LOUARGAT US / GJ PELEM GUER CORLAY du 31/01/2026. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 22,50 €.
- CARON Alexis : Match U15 D3 du 31/01/2026. ENTENTEDE LA GREVE / PLOUAGAT CHAT LAN FC. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 33 € et de débiter les clubs de ENTENTEDE LA GREVE et PLOUAGAT CHAT LAN FC de 16,50 €.
- Audrey PAUL : Match D1F du 08/03/26 : GOUDELIN US – LAMBALLE FC. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 61.76 € et de débiter LAMBALLE FC (club demandeur) de 61.76 €.

Ces réclamations des frais arbitres seront effectuées tous les trimestres, le prochain aura lieu au mois de mars 2026.

La CDA ne cautionne pas la remise de RIB directement aux clubs.

Courriers / Mails arbitres

- SOMMIER Stéphane : Pris note.

Courriers / Mails clubs

- ST BRANDAN QUINTIN FC : Question concernant les frais d'arbitrage pour les assistants sur demande en Coupe pour la rencontre PLOUMAGOAR RC – ST BRANDAN QUINTIN FC en Coupe Ange Lemée du 22/02/26. La Commission procède au remboursement de 40€ (20€ de frais de tenue x2) au club de ST BRANDAN QUINTIN FC pour donner suite à l'erreur sur le Règlement de la Coupe Ange Lemée qui sera rectifiée (les frais totaux des arbitres assistants sont à la charge du club demandeur).

Concernant l'arbitre assistant 1 (Mr GOURMELEN BREUS Vincent), le secrétariat procède au remboursement de 50.18€ car le maximum kilométrique est de 60 km aller-retour et les frais de tenue sont de 20€ et débite donc l'arbitre de son trop-perçu de 50.18€.

Concernant l'arbitre assistant 2 (Mr AMADI Faycal), le secrétariat procède au remboursement de 16.18€ car le maximum kilométrique est de 60 km aller-retour et les frais de tenue sont de 20€ et débite donc l'arbitre de son trop-perçu de 16.18€.

Par ailleurs, les frais de l'arbitre central ont été vérifiés et sont conformes.

- ES PESTIVIEN : Pris note. La commission rappelle que les clubs ne peuvent récuser un arbitre.
- ST CARREUC HENON US : Demande de trois officiels sur la rencontre du 01/03/2026 D1 poule C. La commission ne peut accéder à la demande. (Demande tardive).
- US MAEL CARHAIX : Demande d'un officiel sur la rencontre du 08/03/2026 D3 poule B. La commission ne peut accéder à la demande. (Demande tardive).

La commission rappelle que les demandes d'arbitres officiels doivent être formulées au District 15 jours avant la date de la rencontre concernée.

Informations diverses

- Mail commission régionale d'appel : Pris note.
- Convocation de LE CAMS Maxence en CDA du 12/03/2026 à 19H.

2. PROCHAINE RÉUNION

Réunion CDA (Bureau) : Le 12/03/2026 à 18h30 au District.

Le Président de la CDA : **Dominique DARCEL**

Le Secrétaire de Séance : **Jean Luc LE HEGARAT**